

## Un accord France Italie pour une filière équitable de production d'avocats

*Pour créer ces nouvelles plantations 66 000 euros ont été recueillis auprès des futurs acheteurs.*

Les paysans siciliens cultivent ce fruit tropical pour 7000 adhérents de GAS français et belges, qui ont signé avec le consortium *Le Galline Felici* un pacte d'économie solidaire. Un projet sur 10 ans qui peut représenter jusqu'à 400 000 euros.

*par Chiara Spadaro, revue **Altreconomia**, novembre 2017.  
[www.altreconomia.it](http://www.altreconomia.it)*

*Titre original « Un'alleanza tra Francia e Italia per una filiera equa dell'avocado »  
Traduction française : Rémi Kuentz et Patrick Ennebeck*

---

Les citronniers et les avocatiers se tiennent côte à côte dans le champ surplombant la mer dans la réserve naturelle de la Timpa à Acireale. Ainsi les citronniers protègent les jeunes avocatiers que Mario Cutuli plante pour remplacer les vieux citronniers qui ne donnent plus de fruits. « Pour apprécier un citron tu dois voir combien il est juteux et en sentir le goût » me dit Mario en souriant, pour me faire comprendre qu'il ne faut pas s'arrêter aux apparences.

De même les avocats de la variété Hass qui se cultivent en Sicile sont plutôt laids, ils ont l'écorce sombre et rugueuse, mais avec un goût frais et la chair crémeuse. « *Quand tu les as goûtés tu ne peux plus en manger d'autres* ». Ce sont les paroles de Patrick Ennebeck du GAS Givrés d'Oranges de Lille en France, un des groupes français qui en mai dernier ont signé un accord d'économie solidaire avec le consortium des *Galline Felici* pour financer une coproduction d'avocats pour les dix prochaines années.

C'est un investissement à long terme qu'ont fait les GAS français et belges : « *les premiers fruits des nouvelles plantations seront disponibles d'ici 3 ou 4 ans et les arbres seront en pleine production dans 10 ans* », nous explique Roberto Li Calzi des *Galline Felici*. Cette « patience » est la preuve d'une grande confiance que les adhérents ont dans cet accord ». 7000 familles de France et de Belgique « *regardent ces avocatiers comme s'ils étaient dans leur jardin* » et ont réussi à rassembler, avec de petites participations, 66 000 euros destinés au consortium pour mettre en route les cultures dans 5 fermes sur les flancs de l'Etna. Une production qui, quand elle sera à maturité, pourrait représenter jusqu'à 400 000 euros et qui pourrait, par conséquent, générer de 3 à 5 nouveaux emplois.

Du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre les signataires de la coproduction se sont donné rendez vous à Varcès dans la région Rhône Alpes pour la seconde fête des « courts circuits » : deux jours d'ateliers et de débats, musique et convivialité pour ces groupes de petits producteurs français, belges et italiens ainsi que pour les associations de consommateurs, GAS et citoyens actifs qui tous, directement ou indirectement tournent autour des *Galline Felici*, qui se définissent comme « *un catalyseur involontaire de tout ce travail collectif* ». Cette proposition de coproduction a été faite il y a deux ans aux associations françaises et italiennes. Mais du monde de l'économie solidaire italienne il n'est venu aucune réponse (cependant la coopérative Iris a participé à la rencontre de Varcès). De leur côté les Français ont adhéré au projet avec conviction. Ainsi pendant la première « fête des courts

circuits » en France en juillet 2016, un atelier a été consacré à ce projet dont petit à petit ont été précisés les contours pour aboutir à la signature de l'accord à Librino (Catane) lors de la « FestAssembléa » des 10 ans des Galline Felici. Un jeune producteur sociétaire des Galline, Michele Russo (producteur de l'Azienda Caudarella à Caltagirone) a suivi régulièrement le projet en faisant plusieurs voyages en France pour trouver des solutions qui donnent des garanties à toutes les parties, comme l'explique Roberto Li Calzi. Il souligne : « *il s'agit d'un investissement dans les relations sociales. Les avocats sont un prétexte pour faire naître un circuit vertueux* ». C'est un produit très demandé en France et ces avocats bios cultivés en Sicile dans de petites plantations « *sont frais et d'une qualité exceptionnelle difficile à trouver ailleurs pour cet aliment de plus en plus apprécié* » ajoute Rémi Kuentz du GAS Court Jus d'Embrun dans les Hautes Alpes. Les 700 familles de ce Gas ont connu les Galline Felici par l'intermédiaire de l'association Corto de Paris qui achète leurs agrumes. « *Nous nous sommes sentis tout de suite très bien avec les siciliens, qui rapidement sont venus nous rencontrer dans les Alpes, - raconte Rémi - ces échanges nous permettent d'élargir nos réseaux et de pratiquer concrètement une autre économie* ».

Pour renforcer cette collaboration, le GAS Givrés d'Oranges de Lille – 900 adhérents et deux salariés à temps partiel – débarquera en Sicile en 2018 pour visiter les producteurs du consorzio, dont il achète les agrumes et d'autres produits depuis 2012, avec 7 livraisons annuelles. « *Nous soutenons une agriculture respectueuse de la terre et de qui la travaille – explique Patrick – et nous nous intéressons à tout projet qui nous permet de renforcer les liens directs entre producteurs et consommateurs* ». Les Givrés d'Oranges ont proposé à leurs adhérents des bons de préachat d'une valeur unitaire de 20 €, recueillant ainsi pour le projet 13 500 euros de 287 adhérents. Ils seront restitués par le consorzio dans le temps sous forme d'avocats ou d'autres produits bio de la filière des Galline Felici.

La plupart des avocats qui arrivent sur nos tables sont cultivés en grandes monocultures dans des pays tels que le Mexique (premier producteur avec près de deux millions de tonnes à l'année, 30% de la production mondiale), la République Dominicaine, le Chili, l'Afrique du Sud et Israël, avec un impact environnemental important tant pour les distances parcourues que pour la consommation élevée d'eau et de produits chimiques dans leur culture.

Les sociétaires des Galline Felici cultivent les avocats sur les pentes de l'Etna, jusqu'à une altitude de 400m, où l'eau est de bonne qualité et ne manque pas et, en suivant les principes de l'agriculture biologique et de la permaculture, avec une grande attention portée à éviter le gaspillage. « *Nous nous trouvons dans un territoire assez pluvieux et humide, avec une centaine de jours de pluie par an – explique Paolo Costa, l'un des agriculteurs qui participe au projet – alors les plantes n'ont besoin que d'un apport minime d'eau supplémentaire* ».

Après une expérience de 10 ans de culture de l'avocat dans l'exploitation de son cousin, Paolo s'apprête à planter environ 250 arbres, majoritairement de variété « Hass », sur un hectare de terrain à Zafferana Etnea (CT) dans son exploitation « Sotto i pini », terrain sur lequel il y avait avant des pruniers, détruits il y a plusieurs années par un incendie criminel. Agriculteur depuis 2002 après une expérience d'informaticien, Paolo est en permaculture depuis 7 ans, « *pour réduire le gaspillage et optimiser les ressources* »,

*avec le rêve de réaliser une « ferme didactique et un centre de permaculture où faire des expérimentations en champ et accueillir des rencontres ».*

Les 110 avocatiers cultivés par Mario Cutuli se trouvent, quant à eux, dans l'exploitation d'Acireale dont il a hérité en 2009 et qu'il a convertie en biologique, en diversifiant la production et se donnant le temps de connaître les Galline Felici, pour ensuite en devenir sociétaire. *« La manière dont nous avons construit cette relation, petit à petit, m'a plu ainsi que comment le consorzio valorise les productions bio à petite échelle, loin des logiques de la grande distribution, – raconte-t-il – en outre les prix sont bons et, surtout, stables. »*

*« Ils sont fixés annuellement et ne subissent pas les variations du marché, cela nous donne, à nous les agriculteurs, une dignité pour le travail que nous faisons. »* Un kilo d'avocats coûte entre 3,80 et 4,20 euros, dont 3 euros vont au producteur sociétaire du consorzio (2,70 pour les non-sociétaires) qui confie sa production au *magazzino* des Galline Felici dans lequel les fruits sont sélectionnés, rassemblés en caissettes et d'où est organisé le transport (par voie terrestre jusqu'à Palerme, puis par bateau de Palerme à Gênes et enfin par camion jusqu'à destination finale). Grâce au soutien des groupes français, Mario a planté cette année 50 nouveaux avocatiers (en plus des 60 qu'il avait déjà) qui, à l'abri des vieux citronniers, apporteront les bons fruits qui alimentent l'économie solidaire.